



JOURNÉE DE PLANTATION D'ARBRES

Le 6 juin dernier, c'est une douzaine de bénévoles qui se sont réunis, afin de participer au projet de reboisement social en collaboration avec Arbre-Évolution. Un total de 505 arbres et arbustes ont été plantés sur le terrain de la municipalité situé près de l'hôtel de Ville, au parc Coburn et près du stationnement au bout du chemin Garrett.

Parmi les différentes essences se trouvaient entre autres une variété de noyers, de chênes, de sorbiers d'Amérique, de tilleuls, de pins, d'érables, de féviers, et d'épinettes. 5 arbres matures ont été plantés au parc Coburn afin de créer un écran avec la route 243.

Bien que l'activité ait attiré très peu de bénévoles, la totalité des arbres a été plantée durant cette seule journée. Cette activité à Melbourne s'inscrit dans un mouvement de reboisement social qui touche l'ensemble du Québec.

La quantité d'arbres plantés est évidemment un facteur qui compte. Par leur nature même, les arbres apportent des bienfaits au fil des années. En grandissant, ils deviennent plus gros, séquestrent de plus en plus de carbone, interceptent davantage de rayons du soleil et offrent un espace de vie toujours plus vaste aux humains et aux animaux. Au moment de la plantation, un arbre bien entretenu en milieu urbain peut sembler petit, voire insignifiant, mais il grandira et apportera des bienfaits à son environnement et aux générations futures une fois arrivés à maturité.



PERMIS POUR FAIRE UN FEU À L'EXTÉRIEUR



Il est défendu à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du responsable de l'application du présent règlement et de respecter les conditions établies lors de l'émission du permis. (Article 41 du règlement général)

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est impératif de vérifiez d'abord auprès du préventionniste incendie Steve St-Laurent au (819) 826-2427 ext 302, pour savoir si cela est permis dans votre secteur.

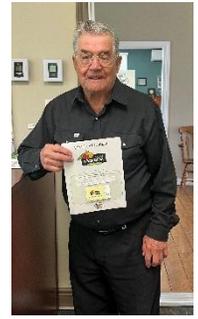
Lorsque le danger d'incendie augmente, le préventionniste peut suspendre la délivrance de nouveaux permis et annuler les permis de brûlage en cours. Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible en plus des frais à une amende minimale de 400 \$ pour une première infraction.

TIRAGE DE LA JOURNÉE DE L'ARBRE ET DU COMPOST :

Malgré le temps maussade, une quarantaine de personnes ont participé à la journée de l'arbre qui a eu lieu le samedi 17 mai. Ce fut également une excellente occasion pour les résidents du Canton de Melbourne de rencontrer certains des membres du conseil municipal qui étaient présents pour l'occasion.

La municipalité a remis à chaque citoyen un coupon de participation pour le tirage d'un certificat-cadeau de 50 \$ à être utilisé au Marché Champêtre.

Nous tenons à féliciter le gagnant, M. Jean Dénommé, représenté par M. Réal Dénommé.



DISTINCTION À DEUX CITOYENNES DU CANTON DE MELBOURNE



Médaille de la Lieutenant-gouverneure : Félicitation à **Mme Robin Converse** qui a été honorée dans le cadre du Programme des distinctions honorifiques du lieutenant-gouverneur du Québec. Elle a reçu des mains de l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, la médaille d'argent pour les aînés en reconnaissance de son bénévolat au sein de plusieurs organismes locaux.

Mme Converse était accompagnée de plusieurs membres de sa famille, ainsi que du maire de la municipalité, M. James Johnston.



Journée des bénévoles : Félicitations à **Mme Émilie Noël** qui a été nommée bénévole de l'année dans le cadre de la soirée de reconnaissance des bénévoles de la grande région de Richmond.

De nombreux certificats ont été attribués à des bénévoles de différentes associations, comités et/ou organismes. Chaque année, un comité sélectionne un ou une bénévole de l'année parmi les récipiendaires.

Ces deux reconnaissances sont amplement méritées.

UN PEU DE TOUT

→ Nous avons été stupéfaits de constater le vol de fleurs dans les pots en béton du parc de la Rivière, seulement quelques jours après leur mise en terre. Restez vigilants et faites-nous savoir si vous voyez quelque chose d'inhabituel.



→ Lors de la collecte d'ordures, les objets déposés au sol ne seront pas ramassés par l'opérateur. Petit rappel, suivant la collecte vous devez ramener vos bacs près de la maison.

→ Veuillez nous aviser si votre numéro civique est endommagé, tombé ou manquant. En cas d'urgence, il est important d'être facilement identifiable par la police, les ambulances, les pompiers ou d'autres services.



→ Il vous reste très peu de temps pour envoyer vos photos par courriel à admin@melbourncanton.ca afin d'avoir la chance de voir celle-ci sur l'édition du calendrier 2026.



TREE PLANTING DAY

On June 6th, a dozen volunteers got together to take part in our social reforestation project in collaboration with Arbre-Évolution. A total of 505 trees and shrubs were planted on municipal land near the Town Hall, at Coburn park and near the parking lot at the end of Garrett road.

Among the different species were a variety of walnut, oak, mountain ash, basswood, pine, maple, honey locust and spruce. 5 mature trees were planted in Coburn park that will create a buffer between the park and the route 243.



Although the activity attracted very few volunteers, all the trees were planted on this one day. This activity in Melbourne is part of a social reforestation movement that is sweeping across the province of Quebec.

The number of trees planted is obviously an important factor. By their very nature, trees bring benefits over the years. As they grow, they get bigger, sequester more and more carbon, intercept more sunlight and provide an ever-expanding living space for humans and animals. At the time of planting, a well-tended tree in an urban setting may seem small, even insignificant, but it will grow and benefit its environment and future generations once it reaches maturity.

PERMIT TO LIGHT AN OUTDOOR FIRE

It is forbidden for any person to light, cause to be lit or permit to be lit a fire of any kind without having first applied for and obtained a permit to this effect from the person responsible for the application of the present by-law and respecting the conditions set out when the permit was issued. (Article 41 of the general by-law)

Before lighting an open air fire, it is important to first check with the fire prevention officer, Steve St-Laurent : (819) 826-2427 ext. 302, to find out whether this is permitted in your area.

When the fire danger increases, the fire prevention officer may suspend the issuance of new permits and cancel existing burning permits.

Anyone who fails to comply with this by-law is committing an offence and is liable to a minimum fine of \$400 for a first offence, in addition to other fees.



TREE AND COMPOST DAY :



The annual tree Day was held on Saturday May 17th. Despite the gloomy weather, some forty people took part in the event.

It was also an excellent opportunity for residents of Melbourne Township to meet some of the members of the municipal council who were present for the occasion.

The municipality gave each citizen a coupon to fill out to enter a draw for a \$50 gift certificate to be used at the Marché Champêtre.



The winner is Mr. Jean Dénoimé received by Mr Réal Dénoimé. Congratulations and have a great summer!

DISTINCTION AWARDED TO TWO CITIZENS OF MELBOURNE TOWNSHIP



Lieutenant-Governor's Medal: Congratulations to **Mrs. Robin Converse**, who was honoured as part of the Lieutenant-Governor of Quebec's Honours Program. She was presented with the Silver Medal for Seniors by the Honourable Manon Jeannotte, Lieutenant Governor of Quebec, in recognition of her volunteer work with a number of local organizations.

Mrs. Converse was accompanied by several members of her family, as well as the municipality's mayor, Mr. James Johnston.



Volunteer Day: Congratulations to **Mrs. Émilie Noël**, who was named Volunteer of the Year at the Richmond region Volunteer Recognition Evening.

Numerous certificates were awarded to volunteers from various associations, committees and/or organizations. Each year, a committee selects a Volunteer of the Year from among the recipients.

Both awards are well deserved.

A LITTLE BIT OF EVERYTHING



→ We were stunned to discover that the **flowers had been stolen** from the cement pots in Parc de la Rivière just a few days after they had been planted. Keep an eye out, and let us know if you see anything unusual.

→ Items placed on the ground during garbage collection will **not be picked up** by the operator. A reminder: after collection, you must **bring your bins back** close to your home.



960 MEL

→ Please let us know if your **civic number** is damaged, fallen or even missing. In case of an emergency, it's important to be easily identifiable by police, ambulance, fire or other services.

→ There's very little time left to e-mail your photos to admin@melbourncanton.ca for a chance to be featured in the **2026 calendar**.